

Evolution de la sexualité ou comportement sexuel inapproprié chez la personne âgée

LA SANTÉ SEXUELLE ET SON ÉVOLUTION AVEC L'AVANCÉE EN ÂGE

Etat de bien-être physique, émotionnel, mental et social en matière de sexualité, ce n'est pas seulement l'absence de dysfonctionnement, de maladie ou d'infirmité.



Pan de l'identité individuelle et sociale, elle relève de l'intimité.

Elle existe et évolue tout au long de la vie & peut-être pratiquée, dans la plupart des cas, sans risque.

QUELS FACTEURS INFLUENT SUR LA SEXUALITÉ AVEC L'AVANCÉE EN ÂGE ?

Certains facteurs peuvent **inhiber** la sexualité :

Pathologies

- Maladies cardiovasculaires
- Diabète
- Pathologies urogénitales
- Dépression
- Alcoolisme chronique et autres drogues

Traitements

- Cardiologiques
- Corticoïdes
- Psychotropes:
 - Antidépresseurs (dont les IRS)
 - Neuroleptiques

Certains facteurs peuvent **désinhiber** la sexualité :

Pathologies neurologiques ou psychiatriques

- Atteinte d'un ou des lobes frontaux (atteintes cérébrales vasculaires, tumorales, neuro-évolutive)
- Episodes maniaques

Traitements

- Antiparkinsoniens
- Corticoïdes

La prise de substance toxiques est également à prendre en compte (alcool en aigu, cocaïne).

COMMENT ABORDER ET ACCOMPAGNER LA SEXUALITÉ DU SUJET ÂGÉ ?

Demander comment est envisagée la vie sexuelle et affective.

En cas de troubles cognitifs, pour déterminer le consentement de la personne, quelques questions utiles:

- **La personne sait-elle qui elle est ?**
- **Peut-elle reconnaître son partenaire ?**
- **Peut-elle comprendre ce qu'implique une relation sexuelle ?**
- **Peut-elle avoir les capacités d'exprimer ses souhaits de poursuivre la relation ou non ?**
- **Quelles sont ses préférences en matière de sexualité de façon stable ?**



QUE PERMET LA MISE EN PLACE D'UNE POLITIQUE D'ÉTABLISSEMENT AUTOUR DE CES QUESTIONS ?

- Former les soignants à l'abord et l'accompagnement de la sexualité
- Donner un cadre aux soignants
- Proposer une sexualité épanouissante et sécurisante
- Accompagner l'entourage dans l'acceptation de la sexualité du proche
- Protéger et accompagner les victimes (et auteurs) d'actes sexuels non consentis

